



Adopter de bonnes habitudes lorsqu'on prend l'autobus peut :

- Améliorer l'efficacité de notre service
- Rendre les parcours plus rapides et plus agréables pour tous
- **Sauver des vies, dont la vôtre!**

Dans les autobus, aux arrêts et aux terminus

C'est gentil et respectueux

- De laisser les gens circuler librement
- D'occuper une seule place sur un banc
- De garder les sièges propres (pas de pieds et d'objets sales ou collants)
- De parler doucement
- De garder intacts les meubles et objets qui ne vous appartiennent pas (pas de graffiti, gravure, autocollant ou autres marques)

Pour votre sécurité et celle des autres, il est interdit :

- De consommer des boissons alcoolisées
- De faire en sorte qu'un objet ou un liquide soit projeté sur une personne ou un bien
- De passer un objet ou une partie de son corps par les portes ou les fenêtres d'un autobus en mouvement
- De déplacer un panneau, une affiche, un cordon de sécurité ou tout autre objet similaire
- De transporter des objets susceptibles de causer des blessures, à moins qu'ils ne soient emballés et transportés de manière sécuritaire
- D'être en possession de matière dangereuse

Aucun geste de violence envers les chauffeurs et la clientèle n'est toléré.

Pour connaître les règlements du RTC : rtcquebec.ca/Publications

**Un accident peut trop vite arriver!
En tout temps, ne courez pas devant ou entre deux autobus...**

Merci de nous aider à bien voyager ensemble!

📞 418 627-2511 📱 SMS : 72511 🌐 rtcquebec.ca

📘 facebook.com/rtcqc 🐦 twitter.com/rtcquebec